

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
VILLE D'AUBIN

SEANCE DU 15 AVRIL 2024

Date de la convocation : 08/04/2024

Le quinze avril deux mil vingt-quatre, à 15 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'AUBIN s'est assemblé à la salle du conseil municipal de la Mairie d'Aubin, sous la présidence de Madame Christine TEULIER, Président du C.C.A.S.

Étaient présents (14) : Mme Christine TEULIER, M. François DERBOIS, M. Maxime GAILLAC, Mme Magali GARRIC, Mme Michèle JOSEPH-EDMOND, Mme Séverine MAZARS, Mme Michèle PLEINECASSAGNE, M. Serge BOSCUS, M. Bernard FABRE, Mme Annie GUERIN, M. Jean-Claude LONCKE, Mme Gisèle NEGRE, Mme Thérèse PICHON, Mme Hélène SOLIS.

Procurator(s) (1) : de Mme Nicole JANNOT à Mme Magali GARRIC

Absent(s) et excusé(s) (2) : Mme SALVAN Maryline, M. Bernard SOUVERAIN.

Était(ent) présent(s) au titre du service : Émilie BEC

Secrétaire de la séance : Maxime GAILLAC

Nombre de membres : 17

Membres en exercice : 17

Membres présents : 14

Membres ayant donné procuration : 1

Votants : 15

DELIBERATION N° : 2024-10

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2023 – CCAS
BUDGET PRINCIPAL**

CONSIDERANT que le compte administratif du budget principal du C.C.A.S. 2023, fait apparaître un excédent net pour la section de fonctionnement de : + 9 401,06 € et un excédent en section d'investissement de + 6 576,31 €.

**Le conseil d'administration,
Après avoir délibéré,**

DECIDE

d'affecter le résultat 2023 de la section de fonctionnement en recettes en report en fonctionnement R002 pour l'année 2024 ; et celui de la section d'investissement en « solde d'exécution cumulé ».

Votes : 15 pour / 0 contre / 0 abstention


Ainsi fait et délibéré, en l'Hôtel de Ville, les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération Transmise à la Sous-préfecture le 16 avril 2024.

Publiée ou Notifiée le 16 avril 2024.

La Présidente soussignée certifie sous sa responsabilité que le présent acte est exécutoire.

Pour extrait conforme,

Secrétaire de séance	Le Président du C.C.A.S.
Nom du secrétaire désigné : Maxime GAILLAC Signature : 	Nom du Président : Christine TEULIER Signature : 